

Décision

Générale

colonial

Décision n° 54-426-1932 Commissions.

n° 54-426-1932

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 mai 1932

Numéro JO
n° 426 du 31/05/1932

Date du numéro
31 mai 1932

TEXTE INTÉGRAL

une commission composée comme suit : Président : M. Jourdain, commandant le cercle de Djibouti; Membre MM. Sergent, directeur de la Compagnie du chemin de fer franco-éthiopien : Callard, directeur de la succursale de la banque de l'indochine, président de la Chambre de commerce : Décieux, trésorier-payeur : Mohamed Ali, commerçant : Bazara, notable indigène, est chargée de recevoir et d'assurer la répartition des dons en espèces et des dons en nature offerts par la population pour subvenir aux premiers secours en faveur des passagers du paquebot Georges-Philippa.